

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019 IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2018

letrouvez cet avis ur impots.gouv.fr 'our vos démarches, as besoin d'original : suffit de fournir une hotocopie, vérifiable sur npots.gouv.fr/verifavis

'ous êtes non imposable l'impôt sur le revenu.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP NOISY-LE-SEC SAID BONDY 9 RUE SAINT DENIS 93134 NOISY LE SEC CEDEX

1204-014394-0002



eco'pli 63 AUVERGNE PIC 22.08.19 CI 0202 M MEFOUNG EFONTSE MARC 10 RUE DE MEAUX 93140 BONDY

204-014394-1-1-00-028787

Vos références	
Pour accéder à votre espace particulier	
Numéro fiscal (C):	30 36 785 787 168
N° d'accès en ligne : Revenu fiscal de référenc	
Référence de l'avis :	19 93 A789138 73
Adresse d'imposition au 01/01/2019 :	
10 RUE DE MEAUX	

Votre situation -MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0€

Vos démarches

⇒ Sur impots.gouv.fr: Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

□ Par courriel:

93140 BONDY -

Date d'établissement :

Numéro FIP: Numéro de rôle :

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots gouv fr

⇒ Par téléphone :

Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

Sur place :

Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

Sur le palement de votre impôt :

930 23 23 3007820889 3

016

18/07/2019

TRES. BONDY

5/7 RUE ARTHUR RIMBAUD 93143 BONDY CEDEX

Tel: 01.48.96.55.00

Sur le montant de votre impôt :

SIP NOISY-LE-SEC SAID BONDY 9 RUE SAINT DENIS

93134 NOISY LE SEC CEDEX

Tél: 01 48 96 55 00

* (service gratuit + coût de l'appel)

vous souhaitez contester le montant de votre împôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie securisée sur impots gouv, fr ou par courrier adressé à votre centre des nances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures cales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification, sur les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4° année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

dépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux le ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende en vertu is dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

t puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une location, un palement ou un avantage indu.